

T. A.P. (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - 2^e année)



1

Pour la seconde année, la commune organise le Temps d'Activités Périscolaires dans les 3 groupes scolaires de La Roquette-sur-Siagne.

Les activités, qui se déroulent de 15h 30 à 16 h 30, sont proposées gratuitement à tous les enfants inscrits par leurs parents. Les groupes d'enfants, en changeant d'activités toutes les 6 semaines, peuvent les découvrir toutes, au cours de l'année scolaire.

Le financement est supporté en partie par la commune, en partie par le Fonds de soutien de l'Etat et, enfin, en partie par la C.A.F.

Le PEDT (projet éducatif territorial) signé par le maire, le préfet et le DASEN, en fixe les modalités. Le comité de pilotage, constitué par les représentants des différents acteurs de la communauté éducative se réunit deux fois par an pour dresser un bilan des activités.

Les activités proposées aux enfants peuvent être sportives, culturelles, artistiques et sont complétées par des accompagnements scolaires.

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- **activités sportives** : Karaté, Viet Vo Dao, Rugby, Futsal, Motricité, Tennis, Judo.

- **activités culturelles** : Echecs, Bridge, Eveil musical, Yoga, Anglais, Contes et livres, Théâtre.

- **activités artistiques** : Arts plastiques, Activités manuelles, Danse, Zumba, Capoeira, Origami, Cirque.

et l'accompagnement scolaire.

1 : Rugby à l'école des Oliviers ;

2 : Zumba à l'école maternelle saint-Jean ;

3 : Karaté à l'école primaire Saint-jean ;

4 : Eveil musical à l'école du Village



2



3



4